

EXTRA DE LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 21 DECEMBRE, 1846.

NOUVELLES D'EUROPE.



ARRIVÉE DU

GAMBRIA.

AVEC LA MALLE DU 4 DÉCEMBRE.

Passage de 12 jours et demi!

La malle anglaise du 4 décembre est arrivée en cette ville, samedi soir, au grand étonnement de tout le monde. Le *Gambria* a fait un passage de 12 jours et demi. C'est admirable.

Nous avons reçu nos journaux de Londres en date du 3 décembre de Paris du 1er.

Les journaux anglais ne nous apprennent rien de neuf sur le départ de notre nouveau gouverneur lord Elgin. Il devait s'embarquer dans un vaisseau de guerre le 18 ou le 19 décembre. Sa Dame lady Elgin vient le rejoindre au printemps. Sir B. D'Urban vient prendre le commandement des forces en remplacement de lord Cathcart. Il s'embarque avec lord Elgin.

L'événement le plus important que nous apprenons par l'arrivée de cette malle, c'est l'annexion par l'Autriche de l'ancienne république de Cracovie.

Ainsi, ce qui restait encore debout de la malheureuse Pologne, est abattu : son retour, et l'avidité autrichienne vient, du consentement de ses deux anciens complices, d'ajouter à sa monarchie, faite de pièces et de morceaux, la seule contrée du vaste empire des Jagellons, où il fut encore permis de s'appeler Polonais.

Cette violation flagrante, brutale de la lettre et de l'esprit des traités de 1815, cette rupture du pacte qui, après les bouleversements de vingt-trois années de guerre, avait reconstruit l'Europe, remanie son équilibre, et fixe son droit général est jugé avec l'indéfectible sévérité que méritent par tous les organes de la presse française et anglaise. Seuls, les journaux allemands justifient et défendent cet acte odieux par des arguments puisés dans l'arsenal des nécessités politiques et des usurpations nécessaires.

Mais pour reconnaître la fausseté de leurs assertions et le néant de leur sophisme, il suffit seulement de revoir l'histoire de ces traités de 1815, en vertu desquels la petite république de Cracovie a été consacrée comme état indépendant et acceptée dans la grande famille européenne.

Nous renvoyons nos lecteurs pour les détails, de cet acte de violation des traités à un article du *National* que nous publions plus bas.

Jamais nous n'avons vu tant d'unanimité dans la presse française sur une question de cette importance. Le *Journal des Débats*, le *Constitutionnel*, le *Siccle*, la *Revue*, la *Gazette de France*, l'*Époque*, la *Presse*, le *National*, le *Courrier Français* etc. etc., tous enfin sont indignés de l'acte infâme des trois puissances du Nord.

L'Irlande est dans le même état. La famine y règne.

La situation du Portugal est tout à fait critique. Le gouvernement de Dona Maria est en danger imminent. L'escadre anglaise stationnée dans le Tage est prête à transporter Dona Maria et sa cour en Angleterre dont la Reine dit-on a préparé pour elle des appartements à Windsor.

On parle à Londres de changement dans le cabinet anglais. Lady Augusta Sophia Cathcart est décédée à Cathcart House—Renfrewshire, le château de son noble père, le 18 Novembre.

Voici tout ce que nous trouvons dans nos journaux Français concernant l'Évêque de Montréal. Il paraîtrait que notre digne prélat ne semblerait pas parti immédiatement pour Rome comme on nous en avait informé, puisque le 21 nov. il était à Paris :

" M. l'archevêque de Reims est arrivé à Paris depuis quelques jours. M. l'archevêque de Besançon n'est point parti mardi dernier, en même temps que ses vénérables collègues de Nantes et de Nevers, comme on l'avait d'abord annoncé. Le pieux prélat, qui tant de liens de Sainte et reconnaissante affection unissent à M. de St. Sulpice, assistait, ainsi que Mgr l'évêque de Montréal, à la touchante cérémonie des promesses cléricales, qui a eu lieu au séminaire, samedi 21 novembre, fête de la Présentation."

ANGLETERRE.—Lord Palmerston a expédié hier à l'ambassadeur d'Angleterre à Vienne, lord Ponsouby, la protestation annoncée depuis quelques jours contre le coup d'état qui a frappé la ville de Cracovie.

Dans cette pièce, longue et écrite en termes secs et froids, lord Palmerston raisonne dans l'hypothèse que l'usurpation de Cracovie n'est encore qu'un projet.

Une copie de cette protestation a été également expédiée à lord Normanby, pour être communiquée à M. Guizot.

— On écrit de Manchester que la souscription ayant pour but d'offrir un tribut national de £100,000 à Richard Cobden, s'élève à £77,473 4s. 6d.

— Samedi dernier, 4 députations de différentes parties de Londres ont été reçues par lord John Russell. Elles ont présenté des mémoires rédigés dans des meetings pour demander l'entrée libre des grains étrangers. Les principaux motifs des pétitions sont tirés de la misère du peuple, et l'un des orateurs, M. Lee Stevens, a dit que dans la paroisse de St. George (Southwark) il y avait 600 pauvres dans la maison de travail et 17 à 1800 qui recevaient des secours à domicile. Lord J. Russell a répondu qu'il sympathisait à la misère publique, mais qu'il n'était pas en son pouvoir d'y apporter de remède ; que quant à l'ouverture des ports, il ne pouvait que répéter la réponse qu'il avait faite précédemment ; à savoir : qu'il adopterait la mesure proposée lorsqu'il la jugerait absolument nécessaire.

— Il continue d'arriver des pommes de terre de différentes parties de l'Europe. Les importations de France se sont élevées, la semaine dernière, à environ 220,000 kilogrammes.

La *Revue* assure que le bruit court dans la banlieue de Paris de l'armement prochain des fortifications de Paris.

— Le *Journal des Débats* constate que d'après les prix courants de nos de tous les points de la France, les céréales ont une tendance prononcée vers la baisse. Les marchés sont partout bien approvisionnés.

— L'association des *Free-traders* de Paris s'est réunie mercredi sous la présidence de M. le duc d'Harcourt. L'assemblée se composait d'environ 2,000 personnes. M. le duc de Broglie, Dumas, et Adam, maire de Boulogne, ont adhéré aux principes de la liberté du commerce.

La marquise de Normanby a quitté Paris. Le *Galvani* annonce que son absence ne sera pas de longue durée.

— Lord Brougham a quitté Paris le 23 pour retourner en Angleterre.

— M. Charles Dickens, le célèbre romancier anglais, est arrivé le 22 à Paris, de retour d'un voyage qu'il vient de faire en Suisse.

— L'enfant don Enrique est arrivé le 20 à Paris, venant de Bruxelles et se rendant à Madrid. Le prince est descendu à l'Élysée-Bourbon. Il a été reçu le lendemain par le roi.

— Le 21, est arrivée à Paris S. A. R. l'infante Isabelle-Ferdinande de Bourbon, qui habite Bruxelles ; les voitures de la cour attendaient S. A. au débarcadère du chemin de fer du Nord et l'ont conduite immédiatement à l'Élysée-Bourbon. S. A. est accompagnée de son médecin et d'une partie de sa maison. Dimanche matin, l'infante a été reçue par le roi et la reine au palais de Saint-Cloud.

— On mande de Lisbonne, le 23, qu'un grand nombre d'arrestations ont eu lieu dans cette ville.

Le mauvais temps a forcé l'escadre qui bloque Oporto de s'éloigner. Les navires entrèrent et sortaient librement.

— Le mariage de M. le duc de Bordeaux avec l'archiduchesse Thérèse de Modène, vient d'être officiellement annoncé à toutes les cours par le duc régnant. — (*Corresp. de Hambourg*.)

— On lit ce qui suit dans le *Globe* du 26 novembre : " Le comte de Montemolin a donné hier de nombreuses audiences à des personnages distingués, et s'est occupé d'affaires à l'hôtel Mortimer-Street-Cavendish-Square à Londres."

— On écrit de Mansera et de Vich (Catalogne), le 14 novembre, que diverses bandes d'insurgés, dont l'une est forte de 200 hommes, parcourent le pays.

— Il y a à Paris de grandes fêtes en l'honneur du bey de Tunis.

CRACOVIE.—Les nouvelles qui arrivent de Cracovie et de la Galicie ne sont rien moins que favorables à l'Autriche. La plupart des personnes de distinction, nobles et bourgeois, ont quitté Cracovie pour se rendre à Breslau. Le gouvernement autrichien fait de nombreuses promesses à la classe marchande. Ses agents s'épuise à démontrer les avantages commerciaux que la ville retirera de son incorporation dans la monarchie autrichienne ; mais ils font peu de prosélytes. L'attitude de toute la population est morne et passive ; les paysans redoutent le recrutement, et la noblesse le Spielberg. Le gouvernement provisoire continue à exercer ses fonctions et la commission d'enquête poursuit son œuvre ténébreuse.

L'odieuse de l'envahissement n'a pas même été atténuée par la proclamation d'une amnistie pour les malheureux prisonniers politiques qui gémissent entassés dans les cachots et les cloîtres convertis en maisons d'arrêt.

Dans la Galicie la fermentation est toujours fort inquiétante. Cette province était inondée de troupes autrichiennes, et trois nouveaux ré-

gimens viennent cependant d'y être expédiés. On loge les soldats jusque dans les villages. Cette affluence des troupes augmente la disette, les paysans refusent le travail et se plaignent hautement du gouvernement qui les a poussés à l'insurrection et ne tient pas ses promesses. Le gouvernement autrichien accuse les dames polonaises des classes élevées d'être les principales instigatrices de l'esprit de mécontentement et de révolte, et il s'attend à voir éclater un nouveau mouvement.

En attendant, le bruit court que le jugement contre les accusés de la dernière insurrection en Galicie est tout prêt. On dit qu'il applique dans la plupart des cas la peine de mort par strangulation ! Il est vrai qu'on ajoute que l'empereur se laissera fléchir et commuera la peine.

Saxe.—Aujourd'hui, le gouvernement a soumis aux états une résolution par laquelle tous les différends survenus entre lui et les états sont apaisés. La caisse domaniale contribuera aux dépenses publiques dans une proportion qui a concilié tous les intérêts. En même temps le gouvernement a présenté un projet de loi électorale et un projet de loi sur la responsabilité des fonctionnaires publics.

Suisse.—On lit dans la *Revue de Genève* : " Il paraît certain que M. Philipsberg, nouveau chargé d'affaires du gouvernement autrichien a essayé d'employer toute son influence en qualité de représentant de la puissance monarchique qui touche à la fois le côté oriental de la Suisse, pour obtenir que le canton des Grisons se détachât du vote qu'il a donné pour la dissolution de la ligue séparatiste des sept cantons. Une réponse très-digne lui aurait été adressée par le gouvernement des Grisons, et nous croyons qu'il n'y a aucune raison pour penser que ce canton se sépare de la majorité libérale, en diète, qui s'élabore en ce moment. Dans tous les cas, ce serait un peu tard et probablement sans fruit."

Tunisie.—Les dernières nouvelles de Bagdad, reçues à Constantinople, annonçaient que le choléra exerçait ses ravages dans cette ville, et que quarante-cinq personnes avaient déjà succombé depuis l'invasion du fléau. On craint que le choléra ne finisse par arriver à Constantinople, d'autant plus qu'il suit précisément la route par laquelle il est déjà venu dans la capitale. D'ailleurs, on attend un courrier de Bagdad pour demain. L'émir Beshir, l'ancien chef du Liban, a enfin vu le terme de son exil. La Porte lui a permis d'habiter Brousse.

UN COUP D'ÉTAT EUROPÉEN.

Il faut que nous la disions tout de suite, cette nouvelle qui tombe comme la plus insolente menace au milieu de la politique incertaine et troublée de l'Occident. Les trois puissances du Nord viennent de décréter la destruction de la république indépendante de Cracovie, dont le territoire va être incorporé aux possessions autrichiennes.

Voici en quels termes la *Gazette d'Augsbourg* fait connaître cet événement :

" Les puissances protectrices ont résolu d'en finir avec l'indépendance de la république, si dangereuse pour le repos de ses voisins, et d'en sanctionner l'incorporation dans les domaines de l'Autriche, à laquelle d'ailleurs elle avait appartenu avant 1809. Les commissaires de Russie et de Prusse ayant reçu l'ordre de leur cour de régler certaines affaires de commerce et d'industrie se rattachant à cette résolution sans en référer, il est probable que dans quelques jours cette résolution sera publiée à Cracovie. Ainsi la suppression de la république de Cracovie et sa réunion à l'Autriche peuvent être considérées comme un fait accompli."

" Les trois puissances protectrices ont reconnu que la conservation de la république de Cracovie comme état indépendant était incompatible avec la sûreté de l'Allemagne, et comme elles avaient établi cette république seules et sans la coopération des autres puissances, pour essayer si une ombre de l'indépendance polonaise pouvait subsister, elles ont résolu de détruire leur propre ouvrage, que le résultat n'avait point justifié."

" En effet, dans l'origine et plus tard dans des traités, ces puissances ont établi expressément que, dans le cas où les circonstances rendraient dangereuse ou peu avantageuse la conservation de la république, elle serait supprimée et le pays réuni de nouveau à l'Autriche. — Ainsi, les puissances n'avaient-elles épuisé toutes les ressources de la prévision et avec le vague pressentiment des événements ultérieurs, qu'en lui donnant une et est nec conditionnelle."

On nous donne ce fait comme accompli. Eh bien ! ce qui s'est accompli alors, c'est la violation la plus flagrante d'un traité formel, c'est la violation d'une parole solennelle renouvelée au mois de mars dernier, et répétée publiquement par M. Guizot à la chambre des pairs.

Ce traité qu'on est réduit à invoquer aujourd'hui est celui de 1815 : la France et l'Angleterre y sont parties, comme la Russie, l'Autriche et la Prusse. Or, l'article 7 garantit de la manière la plus expresse l'indépendance de la république de Cracovie. Où sont donc les conventions postérieures qui ont détruit cet engage-

ment contracté par les cinq puissances ? Est-ce que la Russie, l'Autriche et la Prusse ont eu le droit de disposer à leur gré du sort d'une ville placée sous la protection des cinq états signataires du traité ? On dirait, à lire la *Gazette d'Augsbourg*, que l'Angleterre et la France ne sont pour rien dans cette affaire.

Et pourtant que s'est-il passé à propos de la dernière insurrection ? Au moment où les troupes des trois puissances envahirent Cracovie, le bruit s'était répandu que l'on méditait de détruire cette république et de l'incorporer à l'Autriche. L'opinion publique en fut vivement émue. M. Villemain, à la chambre des pairs, rappela le texte des traités, comme M. Montalembert l'avait fait la veille.

Voici ce que répondit M. Guizot :

" Les réserves que ces traités ont faites, les garanties qu'ils ont inscrites dans leurs articles, que l'honorable M. Montalembert le sache bien, à aucune époque le gouvernement du roi ne les a méconnues, ne les a abandonnées, pas plus aujourd'hui qu'il y a 15 ans. Les réserves des protestations, les précautions qui pouvaient légitimement prendre leur place dans la politique du gouvernement du roi, ont été faites à diverses époques et n'ont point été, ne seront pas oubliées. (Approbation.) La seule chose donc que l'honorable M. de Montalembert a demandée a été faite, etc."

Le lendemain il était encore plus explicite :

" Quant à la république de Cracovie, nous avons maintenu nos réserves et nos protestations faites il y a dix ans : nous les avons renouvelées et fortifiées. Que M. Villemain soit convaincu que les droits stipulés en faveur de la république de Cracovie, en 1815, ne seront ni oubliés ni méconnus par nous. Je l'ai déjà dit, je l'ai plus : J'AI DÉjà REÇU L'ASSURANCE QUE CES DROITS SE SERONT OUBLIÉS OU MÉCONNUS PAR PERSONNE. (Sensation.)"

Ceci remonte au 20 mars de la présente année. Et ces droits qui ne devaient être reconnus par personne, d'après l'assurance solennelle donnée à M. Guizot, on les foule aux pieds aujourd'hui ! Y a-t-il quelque doute dans le texte ? Nous ne voulons pas fatiguer nos lecteurs avec des citations, mais nous devons cependant les mettre à même de juger la question. Lisez seulement ces deux articles du traité de Vienne :

" Art. 6. La ville de Cracovie avec son territoire est déclarée à perpétuité libre, indépendante, et strictement neutre, sous la protection de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche."

" Art. 9. Les cours de Russie, d'Autriche et de Prusse s'engagent à respecter et à faire respecter en tout temps la neutralité de la ville libre de Cracovie et de tout son territoire : aucune force armée ne pourra jamais y être introduite sous quelque prétexte que ce soit..."

Devant des textes aussi précis, n'admirez-vous pas l'audace de la *Gazette d'Augsbourg* qui présente cette indépendance de la cité libre comme une concession faite à l'essai par les trois cours du nord ? Elles avaient daigné laisser errer dans ce royaume une ombre de la nationalité polonaise ! Une ombre ! c'était trop. Il a fallu que cette ombre retirât dans le néant ! Et ce coup de main s'exécute sous les yeux du reste de l'Europe accroupie dans son matérialisme, sous les yeux de la France, qui assiste comme un corps qui n'a plus ni muscles, ni cerveau, ni sang, à cette dernière violence du despotisme !

Eh bien ! soit ; avouons-nous épuisés, moribonds ; la voix des peuples n'a plus d'échos, la société française est devenue une espèce de troupeau qui broute et qui engraisse. Est-ce cela que vous avez voulu, nobles bourgeois, monopoleurs repus, souverains du moment ? Mais du moins vous avez la prétention d'avoir une machine de gouvernement, vous parlez encore de lois, de traités, de relations régulières ; vous n'avez plus la vie, vous avez le moule. Que signifient donc les lois, si on les outrage ? A quoi bon les traités, s'ils sont mis en lambeaux quand ils gênent ? Qu'est-ce que le droit international, les garanties stipulées par cinq et violées par trois ? Est-ce la force brutale que vous proclamez ? dites-le donc une bonne fois, dites-le, criez-le bien haut ; nous le répéterons encore plus fort, plus souvent, et jusqu'à ce que les peuples nous entendent ! — (*Le National*.)

ESPAGNE.—Le *Tiempo* nous apprend qu'une forte fraction du parti modéré vient de prendre la résolution de se séparer du ministère dans la lutte électorale. Un grand nombre d'électeurs appartenant, suivant l'expression du journal espagnol, au parti monarchique constitutionnel, viennent de former une junte électorale disposée à combattre M. Isturiz. Elle a élu pour président le marquis de Penn-Florides, et pour vice-président le marquis de Barcosos de Diego del Rio. Cette junte doit prochainement publier un programme en tête duquel figureront l'indépendance nationale et la réforme du système tributaire.

PORTUGAL.—D'après les dernières nouvelles il régnait une égale pénurie d'argent dans les deux camps. La junte d'Oporto n'a pu donner que 50,000 francs au corps d'armée principal qui s'est mis en marche sur Lisbonne. Le duc de Palmella aurait envoyé au comte des Antas

une somme de 70,000 francs environ sur ses propres fonds, ce qui aurait permis de payer quelques journées de solde aux troupes régulières de l'insurrection. Un journal anglais publie une correspondance datée d'Oporto sur l'ensemble des événements qui ont eu lieu depuis le 26 octobre jusqu'au 10 novembre. Cette correspondance présente les affaires de l'insurrection sous des couleurs assez favorables. Elle prétend que les insurgés d'Evora, loin de vouloir se rendre, seraient pleins d'enthousiasme.

— On assure que don Carlos, qui vit retiré à Gènes avec la princesse de Beira et un très-petit nombre de serviteurs, se propose de quitter les ébats de Sardaigne pour se rendre à Venise. Il paraît certain que ses deux fils, qui ont été au service du roi de Sardaigne, viennent d'être nommés généraux dans l'armée autrichienne. Ces deux princes ont encore très-peu d'expérience dans l'art de la guerre.

— Le *Polyphème*, arrivé récemment en Angleterre, a quitté Lisbonne le 17. Le bruit s'était répandu dans cette ville que l'avant-garde de Saldanha avait été complètement battue, avait perdu ses munitions ; qu'elle avait été faite prisonnière tout entière, et que Saldanha s'était retiré à Carregalido, à quatre lieues nord-ouest de Cartaxo. On savait que des Antas n'attaqueraient pas Saldanha jusqu'à l'arrivée à Santarem du comte Bomfim avec les 5e et 6e chasseurs et de la cavalerie que l'on attendait à chaque instant, ainsi que le général Ozorio ; car le comte a résolu d'avoir avec lui de bons officiers généraux pour manœuvrer et attaquer le général Saldanha de manière à lui couper toute retraite sur Lisbonne. Dans un *post scriptum* du 17, un correspondant ajoute qu'il vient d'être décidé que le comte des Antas attaquera Saldanha le 18. On prétend qu'il y a parmi les troupes de la reine de nombreuses désertions à l'ennemi. Les forces de Schwaback ont été mises en déroute par le comte de Bomfim, près d'Evora, et le premier s'est enfoncé à Elvns ; ses communications avec Saldanha se trouvent ainsi complètement coupées. On disait enfin que toutes les îles de l'ouest s'étaient prononcées.

ATRIE.—La course de Vienne a été, comme celle de Francfort, vivement affectée par la nouvelle de l'incorporation de Cracovie à l'Autriche. L'émotion a été telle que plusieurs notabilités du commerce et de l'industrie ont cru devoir faire une démarche officielle auprès de M. le baron de Rubeck, président du conseil autrique. M. le baron de Rubeck a répondu en se rejetant sur la prépondérance nécessaire sous l'empire de laquelle auraient agi les trois puissances.

ALGERIE.

Les dernières nouvelles d'Alger sont du 12 novembre. Tout est tranquille dans la colonie, et l'on ne redoute, pour le moment, aucune tentative nouvelle de la part d'Abd-el-Kader.

— Un journal d'Alger annonce que le maréchal Bugeaud est revenu en Afrique avec l'autorisation de tenter un essai de sa colonisation militaire.

— Il paraîtrait que c'est sur de fausses données au sujet d'Abd-el-Kader et de ses mouvements que les colonnes de l'ouest ont été mises en campagne. Ces troupes sont rentrées pour la plupart, nos généraux ayant appris que l'émir n'avait pas quitté le Maroc. Ainsi donc, pour le moment, toute inquiétude disparaît ; mais nous pensons qu'on n'exercera pas moins une active surveillance sur les frontières du Maroc. Abd-el-Kader est dans une position telle qu'il ne pourra rester inactif longtemps encore ; sa déroute manque de tout, et, en outre, ses partisans poussent à la guerre. Tout dépendra de l'attitude que va prendre définitivement l'empereur du Maroc, avec lequel nous sommes maintenant dans les meilleurs termes. Si le gouvernement marocain, en effet, parvient à empêcher les tribus du Rif et des autres parties de l'empire de fournir des subsides à l'émir, ce dernier devra tenter un grand effort ; il faut que la France et le Maroc soient en mesure d'agir avec vigueur dès que le moment en sera venu, et ce moment croyez-le n'est pas éloigné.

LES MARCHÉS ANGLAIS.—Les marchés anglais sont demeurés fermes depuis quinze jours ; la fleur canadienne a même subi une hausse de un chelin par haril ; et la fine est cotée à 33s., 6d. à 34s. ; le blé rouge par 70 lbs 8s. 4d à 8s. 6d., blé blanc 8s. 9d à 9s. ; pois blanc 4s. 6d à 5s.

Nous apprenons avec regret, par la *Cuzette* de Québec, de Vendredi dernier, que le 14 du courant, la maison de M. NAZARETTE, des Trois Pistoles, est devenue la proie des flammes. Le feu prit dans le grenier. Heureusement que la famille fut éveillée par un jeune enfant, autrement elle eût péri toute entière, car le toit s'écroula cinq minutes après que le feu fut découvert. La famille s'échappa en habits de nuit, on ne put presque rien sauver et il n'y avait rien d'assuré.

Nous avons d'autant plus de sympathies pour M. Tétu et sa famille, frappés par un pareil malheur, que nous avons reçu sous son toit, dans un voyage en bas, il y a quelques années, l'hospitalité la plus cordiale.